



INFIRMIER(ÈRE) COORDINATEUR(TRICE) DE SOINS



#cohésionsociale

LA COHÉSION SOCIALE RECRUTE

+ DE 10 000
ALTERNANTS

Liens utiles

[Générer une fiche de poste](#)
[Générer une offre d'emploi](#)
[Trouver le métier fait pour moi \(Quizz\)](#)

Fiches RNCP

[Fiche RNCP 34818](#)

Salaire

débutant :
1963 € net



confirmé :
2164 € net



Travaillant au sein de Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), l'infirmier(ère) coordinateur(trice) assure la responsabilité du service de soins. Il doit donc disposer de compétences à la fois de soignant et de gestionnaire.

Missions principales

Assurer l'organisation des soins :

- ▶ Évaluation de la situation de la personne à domicile et élaboration du diagnostic infirmier.
- ▶ Élaboration du projet de soins individualisé.
- ▶ Coordination des relations avec les autres professionnels de santé.
- ▶ Planification des interventions à domicile.
- ▶ Assurer l'administration et la gestion du service.
- ▶ Gestion des ressources humaines : recrutement, formation, évaluation des personnels.
- ▶ Mise en œuvre des dossiers administratifs des patients et transmission aux organismes concernés.

Formations

Ci-dessous, les formations dispensées en alternance pour ce métier :

- ▶ [BAC+3 / BAC+4 \(NIVEAU 6 / II\)](#)
- ▶ [BAC+5 \(NIVEAU I\)](#)

Compétences requises



SAVOIR-FAIRE

Acquérir des connaissances
Classer
Comparer
Coordonner
Créer une relation avec un groupe
Distinguer
Expertiser
Expliquer oralement
Faire des choix
Informar par écrit
Noter des informations
Obtenir des renseignements...



SAVOIR-ÊTRE

Autonomie
Capacité à travailler en équipe
Capacité à travailler sous pression, à gérer le stress
Capacité d'initiative, créativité
Écoute
Sens de l'organisation, priorisation des tâches
Sens de la relation client / usagers
Sens des responsabilités, fiabilité



COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Accompagner à l'utilisation du numérique
Communiquer grâce aux outils numériques

Conditions de travail

- ▶ L'activité de cet emploi/métier s'exerce au sein d'établissements de soins (hôpital, clinique, ...) ou de structures d'accueil (centre de rééducation fonctionnelle, ...) en relation avec différents intervenants (personnel médical, paramédical, fournisseurs, équipe de direction, services généraux, ...).
- ▶ Elle peut s'exercer en horaires décalés, les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes ou des gardes.